



Déclaration FORCE OUVRIÈRE au Comité Technique Ministériel du 29 janvier 2015

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Camarades,

Le sursaut républicain du dimanche 11 janvier appelle les pouvoirs publics à prendre des décisions et des orientations qui ne peuvent être uniquement des réponses en termes de sécurité et de justice.

Il impose aussi de rompre avec la logique économique libérale qui, de déréglementations en privatisations et libéralisations, a non seulement paupérisé et exclu mais a percuté de plein fouet le pacte républicain et ses valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

Des décisions relevant de cette logique (suppression d'emplois, abandon de missions, fermeture de sites) sont le plus souvent à l'ordre du jour de la présente instance depuis maintenant sept ans même si – une fois n'est pas coutume – ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Pour autant FO tient à rappeler solennellement à l'occasion de cette première réunion de ce Comité technique ministériel renouvelé que nos ministères ont leur écot à apporter en matière de lutte contre les inégalités sociales et fiscales dans leurs divers domaines de compétences que sont par exemple les transports, le logement, l'énergie, etc...

De la même façon, son administration a, pour ce qui la concerne, le devoir de préserver les droits sociaux et républicains.

Nous serons donc particulièrement attentifs aux réponses qu'elle nous apportera à la suite des discussions sur chacun des trois points soumis à l'avis de ce Comité technique ministériel.

Elles nous éclaireront à n'en pas douter pour la suite au moment où :

- le dialogue social est réduit à la portion moins que congrue, en dématérialisant les consultations -obligatoires- dans le cadre du renouvellement des CHSCT au MEDDE quand le MEDEF, dans le même temps, voudrait carrément les supprimer !
- les droits syndicaux sont remis en question suite à l'entrée en vigueur des mesures consécutives à nos ... désaccords de Bercy.

Les modalités de ce dialogue social ne sont assurément pas propices à alléger le caractère anxigène du climat pour les personnels dans la perspective de la transformation des 22 régions administratives en 13 baronnies et de la suppression des départements.

Et leur futur (missions, employeur, statut, etc...) est plus menacé que jamais puisque -et pour la première fois !-, le gouvernement ne s'interdit même plus aucune hypothèse de transfert/abandon/privatisation de l'action publique, de quelque nature qu'elle soit, dans le cadre de la revue générale des missions.

En votant massivement (à 75% au ministère) lors des élections en vue du renouvellement des instances, les agents ont démontré leur attachement aux instances et le crédit qu'ils portent à leurs représentants. A fortiori si l'on se souvient des conditions d'organisation de ces scrutins...

En faisant de Force Ouvrière la première organisation syndicale, les électeurs ont souhaité donner plus de poids aux revendications que nous portons sans ambiguïté ainsi qu'aux valeurs dans lesquelles elles s'inscrivent.

Nous ne manquerons donc pas de continuer à les exprimer ici aujourd'hui comme en tous lieux et moments.

Nous vous remercions d'y accorder toute l'écoute qu'elles appellent de votre part et d'y apporter toutes les réponses qu'elles exigent en retour.